



*Le reste à charge zéro ne garantit pas l'accès à la santé pour tous!*

- Il n'apporte pas de solution aux 4 millions de personnes qui n'ont pas de complémentaire santé.*
- Il ne concerne qu'une petite partie de l'offre optique, dentaire ou audio.*
- Il ne couvre pas les restes à charge de l'hospitalisation, des soins, ou des dépassements d'honoraires.*

*Il ne faut pas que cette réforme aboutisse à une augmentation des charges des complémentaires et donc de leurs cotisations pour ne pas réduire l'accès aux soins.*

*Pour que cela n'arrive pas,*

*je vous demande, Madame, Monsieur le Député,*

*Madame, Monsieur le Sénateur,*

*de réduire les taxes qui pèsent sur les contrats de complémentaire santé.*

